

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

COPIE

Décret n° 2025-115 du 18 avril 2025
portant nomination du directeur général adjoint du trésor

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2-2018 du 5 février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juillet 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-2 du 27 janvier 2025 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-57 du 5 mars 2025 relatif aux attributions du ministre des finances, du budget et du portefeuille public ;

Vu le décret n° 2025-114 du 16 avril 2025 portant attributions et organisation de la direction générale du trésor ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Hylarion Stève IBOBI OLLESSONGO est nommé directeur général adjoint du trésor.

Article 2 : Monsieur Hylarion Stève IBOBI OLLESSONGO percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Hylarion Stève IBOBI OLLESSONGO, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2025-115

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2025



Denis BASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

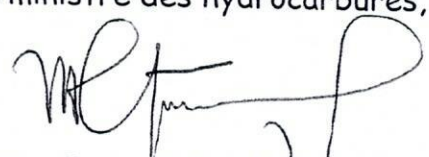
Le Premier ministre,
chef du Gouvernement,



Anatole Collinet MAKOSSO.-

Pour le ministre des finances, du
budget et du portefeuille public,
en mission :

Le ministre des hydrocarbures,



Bruno Jean Richard ITOUA.-